N° 328 du mardi 23 septembre 2025 - lagazette-sqy.fr Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

La Région a de grandes ambitions pour l'Île de loisirs de SQY

Dossier page 2

51,8 millions d'euros d'investissement vont être mobilisés pour réinventer en profondeur l'Île de loisirs de SQY.

MAUREPAS

UNDERUSE, LE CONCEPT QUI RÉINVENTE LA VENTE DE SECONDE MAIN

Actu page 8

Actu page 4

SQY

Début des travaux pour la future passerelle qui reliera Montigny à l'Île de loisirs

PLAISIR
Le nom d'Irena Sendler a été ajouté à celui du parc des 4 saisons Page 4

GUYANCOURT
Un salon de la santé au pavillon Waldeck-Rousseau le 1er octobre Page 6

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Un terrain de basket 3X3 couvert va voir le jour au gymnase Colas Page 8

FAITS DIVERS
Un Plaisirois de 56 ans est décédé dans des circonstances floues Page 10

COURSE À PIED
À SQY, la saison des courses à pied est ouverte Page 12

CULTURE
Trappes : des têtes d'affiche d'entrée à La Merise cette saison Page 14

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

LE SALON INTERNATIONAL DU TATOUAGE REVIENT AU VÉLODROME

Actu page 6

Actu page 6

MAUREPAS

Un an après son ouverture, la résidence services seniors ne désemplit pas

Actu page 7

PLAISIR

Municipales : Gilles Bombard, unique candidat de la gauche (pour l'instant) à Plaisir

SQY
En 2025, profitez d'une
visibilité optimale
auprès d'un large lectorat hebdomadaire.
Contact : pub@lagazette-sqy.fr
La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

La Région a de grandes ambitions pour l'Île de loisirs de SQY

51,8 millions d'euros d'investissement vont être mobilisés pour réinventer en profondeur l'Île de loisirs de SQY.

▶ PIERRE PONLEVÉ

L'Île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines, la plus grande de la région Île-de-France parmi les 12 existantes sur le territoire, va se transformer. Suite au retrait du Département et de l'agglomération de SQY dans la gestion de celle-ci, la Région en a repris les rênes avec un projet ambitieux de revitalisation. Pour y parvenir, le 9 juillet dernier, le conseil régional d'Île-de-France a adopté une Délégation de service public (DSP), d'une durée minimale de 10 ans et qui entrera en vigueur le 1er octobre, attribuée au groupement conjoint composé de la SEM Île-de-France loisirs, de l'Union nationale des centres sportifs de plein air (UCPA) qui est le mandataire, de Dalia SAS et de la société Bluegreen european holding.

Ce partenariat public-privé s'inscrit dans une stratégie de développement durable et de diversification des offres pour atteindre un public plus large tout en garantissant une gestion responsable des coûts. À l'occasion d'une conférence de presse organisée le 16 septembre à l'hôtel d'agglomération de SQY, la présidente de la région Île-de-France, Valérie Pécresse (Libres/LR), a présenté dans les grandes lignes le devenir de cet écrin de verdure, fort de de 600 ha de végétation et 150 ha d'étang.

Ce projet, nommé « *Grandeur nature* », repose sur un plan d'investissement global de 51,8 millions d'euros, associant financements publics et privés. « *Pour 1 euro d'argent public mobilisé, 2 euros d'investissement privé viendront renforcer le projet* », explique un communiqué de presse de la Région. Ces investissements d'envergure vont ainsi contribuer a réinventer l'île, à la fois en termes d'infrastructures mais également en termes d'offres de loisirs et de services.

« *Nous allons redonner une ambition à ce territoire. L'objectif, c'est de combiner désormais sur l'Île de loisirs la fréquentation de deux publics. Le public très social que l'Île de loisirs doit continuer d'accueillir avec une offre sociale la plus diversifiée possible, et un public de cadres / classes moyennes qui, soit habite, soit travaille sur Saint-Quentin-en-Yvelines* », a débuté la présidente.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Un pôle raquette, des résidences en écolodge, un pôle VELOLE, un pôle glisse autour du lac, une tyrolienne, du street workout, ou encore un city stade, vont voir le jour à l'Île de loisirs.

Pour ce faire, la Région doit sortir de « *cette panade financière dans laquelle le Département nous a plongés en se retirant de la gouvernance de l'île. Aujourd'hui, elle est à 1,8 million d'euros de déficit car il n'y a plus de gouvernance. Et ce déficit est à la charge intégrale de l'intercommunalité de SQY* », poursuit Valérie Pécresse car, comme le prévoit la loi, jusqu'à présent, la Région n'est intervenue financièrement qu'en investissement et non en fonctionnement sur l'Île de loisirs.

Les aménagements prévus pour l'île sont nombreux et ambitieux. Au Nord, il y aura un pôle raquette qui a vocation à devenir l'un des centres de référence nationaux pour la pratique de tous les sports de raquette. Ainsi, on pourra y jouer au tennis, au squash, au padel, au pickelball ou encore au badminton. « *L'idée, c'est de faire de cette Île de loisirs un pôle sportif de référence* », explique la présidente.

Non loin de là, se développera une offre touristique de résidences en écolodge (un type d'hébergement touristique pensé pour avoir un minimum d'impact sur l'environnement) de 300 unités individuelles. « *L'idée, c'est de récupérer l'espace magnifique que sont les berges de ce lac car aujourd'hui elles ne sont pas du tout valorisées* », a fait savoir Valérie Pécresse.

> **« 50 ha seront sanctuarisés pour un projet innovant »**

Toujours au Nord, un pôle vélo baptisé VELOLE, en lien avec la colline d'Élancourt et le Vélodrome, sera créé. « *Avec le Vélodrome national et la colline d'Élancourt (deux sites olympiques mondialement mis en lumière lors des JOP de Paris 2024, Ndlr) nous voulons faire une continuité vélo. Sur ce pôle VELOLE, on trouvera tout un écosystème vélo où il y aura la possibilité d'apprendre à faire du vélo – ça, c'est la vocation sociale de l'île –, mais on pourra également y louer ou faire réparer les vélos et on y trouvera de nombreuses autres activités (en lien avec la pratique du bicycle, Ndlr),* a poursuivi la présidente. *Je vous précise également que 50 hectares sur l'île seront sanctuarisés pour un projet innovant. À ce stade, il n'est pas identifié, mais il nous faut une réserve foncière sur cette île pour accueillir un jour un très beau projet. Ce ne sera donc pas le stade du PSG, mais il s'agira d'un projet à vocation sportive ou de loisirs* ».

Autour du lac, où l'on ne pourra toujours pas se baigner car la qualité de l'eau n'est pas assez satisfaisante, il y aura un pôle glisse. « *Nous allons créer une zone de loisirs aquatiques. Là aussi, on va complètement développer cette offre car aujourd'hui, il n'y a seulement qu'un petit pôle voile. Demain, il y aura un téléski nautique, un parc aquatique, de l'aquajump (du trampoline aquatique, Ndlr), du wakeboard ainsi qu'une tyrolienne géante, comme sur l'Île de loisirs de Cergy-Pontoise qui est vraiment l'attraction phare* », a -t-elle livré. Les jeux d'eau déjà existants vont également être modernisés pour faire face aux périodes de canicule.

Cette tyrolienne qui va être créée ira jusqu'à l'accrobranche au Sud de l'île, où se trouvent les jeux pour les enfants qui seront eux aussi remis au goût du jour. « *Le lac est sous-utilisé puisqu'on ne peut pas se baigner, mais les activités nautiques sont toutes autorisées. Ce qu'on peut faire, avec un partenariat avec la Fédération française de natation (FFN), c'est d'installer des bassins d'apprentissage de la natation pour les enfants* », affirme-t-elle. À côté de l'accrobranche, un minigolf, pour attirer davantage les familles, va aussi voir le jour. Et la circulation autour du lac sera entièrement repensée pour pouvoir en faire le tour à pied ou en vélo.

Côté Sud de l'île, la Région souhaite étoffer l'offre golf existante. « *Avec pourquoi pas des afterworks au golf, de travailler aussi sur l'offre de restauration. Par ailleurs, le centre équestre (géré par SQY équitation, Ndlr) va être rénové, modernisé. Nous proposerons des activités poney en plus, et tous les boxes seront refaits* », a indiqué la présidente.

Un petit point sur la ferme pédagogique a ensuite été fait, dont l'avenir fut un temps incertain (lire notre édition du 26 août). Suite à une pétition lancée en juillet dernier (récoltant plus de 1 600 signatures), qui évoquait une potentielle fermeture de l'équipement, Valérie Pécresse a clarifié la situation. « *La ferme pédagogique est maintenue. Nous cherchons dans l'année qui vient un repreneur pour qu'il puisse développer cette ferme et qu'il y ait des activités pédagogiques comme la fabrique du pain, du miel… des choses qui puissent ramener nos jeunes à la terre* », a-t-elle assuré. À côté de la ferme pédagogique, du street workout, ainsi qu'un city stade couvert, sortiront de terre.

LA GAZETTE DE SQY

La présidente de la Région, Valérie Pécresse, lors de la conférence de presse organisée le 16 septembre à l'hôtel d'agglomération de SQY.

Côté hébergement, le relais des Canardières, installé au cœur de l'île de loisirs de SQY et qui accueille jusqu'à 100 personnes, va subir une rénovation complète. « *Nous allons doubler la capacité de cet hébergement pour les séjours de vacances, qui sont importants pour les centres sociaux, et notamment ceux de SQY* », complète la présidente.

Enfin, un projet ambitieux que la Région aimerait voir aboutir est celui d'une salle de spectacles qui se situerait à la place de l'ancienne piscine à vagues. « *Dans un premier temps, on y fera un escape game avec une société d'événementiel car il faut quand même utiliser cet espace, mais à terme, [nous souhaitons] le réserver pour ce grand projet de salle de spectacle* », nous apprend-t-elle.

Que les usagers se rassurent, l'Île de loisirs restera ouverte et les activités y seront maintenues pendant toute la durée de sa profonde transformation. Sur le calendrier prévisionnel, certains projets et rénovations ne nécessitant pas de modifications des documents d'urbanisme peuvent être réalisés dans les 3 ans. Il s'agit du relais des Canardières, du centre équestre, de l'accrobranche, du minigolf, de la tyrolienne, du city stade, des jeux pour enfants, ou encore du golf.

En revanche, pour d'autres, ce sera plus long. « *Nous avons des projets qui nécessitent des études, des autorisations et une révision des documents d'urbanisme de SQY à savoir le pôle raquette, les écolodges et le pôle VELOLE. L'idée, c'est que tous les investissements soient réalisés d'ici 2030* », espère Valérie Pécresse.

La conclusion de la conférence de presse portait sur la fréquentation. « *Ce n'est pas tant le nombre de personnes mais plutôt la durée du séjour qui importe. Des gens qui peuvent venir loger sur l'île ou à proximité vont pouvoir rester plusieurs jours pour faire davantage d'activités. […] Nous avons choisi de repenser entièrement cette Île de loisirs car c'est le jardin de ceux qui n'en ont pas* », a conclu la présidente. ■

SEPUR

DONNE UNE SECONDE VIE AUX BIODÉCHETS !

TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

En cuisine, à la cantine, votre geste de tri est essentiel. C'est simple, tous les déchets alimentaires sont valorisables.

RÉUTILISATION

L'énergie est raccordée au réseau électrique local. Le compost est un engrais qui contribue à végétaliser la ville, l'eau sert à arroser les espaces verts.

COLLECTE ÉCO-RESPONSABLE

Chez Sepur, nous ne faisons pas de kilomètres superflus, nous privilégions les circuits courts et des véhicules roulants aux énergies propres.

NOUVELLES RESSOURCES

À la fin, de nouvelles ressources sont produites : électricité, compost et eau, prêtes à être consommées de nouveau !

VALORISATION

Une fois collectés, vos déchets alimentaires sont réceptionnés et traités sur notre plateforme de co-compostage ou de micro-méthanisation.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Début des travaux pour la future passerelle qui reliera Montigny à l'Île de loisirs

Un lancement officiel se tenait le 16 septembre pour les travaux de cette passerelle piétons-cycles qui reliera l'avenue des Prés à l'Île de loisirs. La livraison est prévue début 2027.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Rejoindre l'Île de loisirs de SQY à vélo depuis Montigny en surplombant la RN 10, ce sera bientôt possible. Les choses se concrétisent enfin pour la passerelle piétons-cycles qui reliera l'avenue des Prés (au niveau du tunnel passant sous la voie ferrée) à l'Île de loisirs. Un lancement officiel des travaux se tenait le 16 septembre dernier. Un événement symbolique alors qu'une phase préparatoire (préparation de chantier, repérage de réseaux, installations de chantier) est en cours et que les travaux débuteront réellement en octobre.

C'est donc à partir du mois prochain que les choses vont s'accélérer avec les fondations, la partie génie civil, le terrassement, 1re étape avant la pose de la passerelle qui passera donc au-dessus de la RN 10. Une passerelle qui sera longue de 145 m et large de 5 m, avec une rampe hélicoïdale d'environ 130 m sur la partie Sud et une rampe d'environ 90 m sur la partie Nord.

NEW ARCHITECTURE & INGENIERIE

Cette passerelle de 145 m de long et 5 m de large reliera l'avenue des Prés (au niveau du tunnel sous la voie ferrée) à l'Île de loisirs en surplombant la RN 10. Elle sera aussi dotée d'un corridor écologique.

La rampe hélicoïdale « *permettra aux vélos et piétons de monter à hauteur pour pouvoir franchir la RN 10, avec une partie en courbe, sans appui sur la RN 10, c'est-à-dire qu'il n'y aura pas de piliers qui seront installés sur cette partie, notamment pour faciliter l'entretien de cette passerelle* », explique Arnaud Drazevic, responsable du service grands travaux à la direction des mobilités de SQY.

La forme de la passerelle « *découle des contraintes* », avance Grégoire Arthuis, architecte au sein de l'agence Nu, le cabinet d'architectes retenu dans le cadre d'un concours pour la conception de la passerelle. « *On est coincés entre une voie de chemin de fer, [la RN 10] et un espace naturel, donc il a fallu un peu tordre tout ça pour rentrer,* précise-t-il. *La 2e contrainte, c'est évidemment l'efficacité pour la mobilité douce. […] La pente, on était un peu obligés d'y aller car il fallait franchir [la RN 10], mais après, l'ensemble a été dimensionné sur un rayon qui correspond à une vitesse de 25 km/h maximum pour les vélos, ce qui permet d'être assez efficace dans les déplacements, car cette passerelle est avant tout un lien dans les grands déplacements de ce territoire, donc on se devait d'être efficaces pour [les cyclistes], qu'ils n'aient pas à descendre du vélo, monter des escaliers, ou trop freiner pour la pente.* »

Les travaux vont en partie se dérouler sur site, notamment pour les fondations (coulées, poteaux). La passerelle, en revanche, sera réalisée dans l'Est de la France. Elle sera posée sur site à l'été 2026, probablement de nuit (entre 22 h et 5 h du matin) pour éviter notamment les contraintes des usagers. Cette passerelle sera en acier auto-patinable (avec un aspect un peu rouille), afin d'éviter l'entretien et la remise en peinture.

Autre particularité de la passerelle : elle sera dotée d'un corridor écologique où des espèces végétales et des petits mammifères pourront circuler. « *C'est une fosse qui fait 1 m de large sur 60 cm de profondeur,* détaille Grégoire Arthuis. *C'est l'épaisseur minimum qu'il faut pour accueillir des plantes et qu'elles puissent survivre, et se gérer de manière autonome.* » « *Il n'y a pas beaucoup de passerelles, voire aucune en France, qui accueillent un corridor écologique de cette envergure,* assure l'architecte. *Notre but était de donner les conditions maximales de survie aux plantes.* »

« *Ce qui est assez intéressant, c'est la fluidité du parcours et tout du long, le but est que pour le déplacements à vélo, 15 ou 20 km/h, vous soyez accompagné par de la végétation, et pour finir, une descente hélicoïdale un peu ludique, pour conclure le parcours sur une forêt qui sera replantée, avec des espèces de meilleure qualité pour un boisement de meilleure qualité,* affirme-t-il. *C'est une 1re car ça demande un effort structurel assez conséquent, mais c'est dans le plan directeur de SQY de reconnecter les différents espaces naturels, donc cette passerelle participe à ça, lier l'étang de SQY et toute la vie qui peut accompagner cet espace boisé le long de ce faisceau ferré.* »

L'ensemble du chantier doit être livré début 2027. Le coût des travaux s'élève à 7,8 millions d'euros, dont 2,5 millions par SQY, et près de 4 millions financés par la Région dans le cadre de la ligne V8 du réseau Vélo Île-de-France (Vif), reliant Plaisir à Paris, en passant par le plateau de Saclay et Massy. « *Le sujet du Vif, c'est les coupures. Pourquoi la Région finance majoritairement le Vif, c'est car on a des ouvrages que les intercommunalités n'arrivaient pas à financer. Comme c'est en général des ouvrages de franchissement de frontières communales, c'est toujours compliqué de trouver des financements* », évoque Valérie Pécresse (Libres/LR), la présidente de la Région, qui entend par ce type d'aménagements tripler la pratique du vélo d'ici 2030 en Île-de-France. ■

VOISINS

Un village sécurité routière ce samedi

Ce 3e village sécurité routière, organisé par la commune et ses partenaires, se tient le 27 septembre dans la cour Decauville et au jardin Fleuré.

La commune de Voisins fait appel à sa police municipale et s'associe au Service départemental d'incendie et de secours des Yvelines (SDIS 78), ainsi qu'à Develter (entreprise vicinoise développant des simulateurs de conduite) et à l'association Vigi2roues (engagée dans la sensibilisation à la sécurité routière), pour organiser son 3e village sécurité routière. Celui-ci se tiendra le 27 septembre à partir de 14 h dans la cour Decauville et au jardin Fleuré. « *Les plus jeunes, munis de leur draisienne, trottinette ou vélo pourront emprunter des parcours et participer à un stand de customisation de gilets réfléchissants. Les sapeurs-pompiers feront une démonstration de désincarcération (elle peut être annulée en cas de déclenchement d'intervention),* détaille la municipalité. *Le service jeunesse et prévention de la Ville sera également présent pour faire de la prévention auprès des jeunes.* » Entrée libre et gratuite, détails au 01 30 48 58 68.

EN BREF

PLAISIR

Le nom d'Irena Sendler a été ajouté à celui du parc des 4 saisons

L'inauguration du parc des 4 saisons, à Plaisir, s'est déroulée le samedi 13 septembre en présence de nombreux parents et des enfants qui ont chanté pour rendre hommage à la résistante Irena Sendler.

LA GAZETTE DE SQY

Le parc des 4 saisons – Irena Sendler, à Plaisir, a été inauguré le samedi 13 septembre.

Le parc des 4 saisons, portant désormais le nom d'Irena Sendler (une ex-résistante), a été inauguré le samedi 13 septembre à Plaisir. Les travaux qui ont débuté en février 2024, d'un budget d'1,3 million d'euros, financés par la Ville à hauteur de 60 %, ont profondément transformé cet écrin de verdure. La maire LR de Plaisir, Joséphine Kollmannsberger, est revenue sur cette inauguration dans son Facebook live du 15 septembre.

« *L'inauguration du parc des 4 saisons – Irena Sendler, c'était un très joli moment. On a pu rouvrir ce parc, même si ça faisait quelques semaines que tout le monde y allait, et on a pu l'améliorer comme il avait été demandé puisqu'on a refait les sols des jeux car il y avait des cailloux blancs qui étaient dans la règle de ce qu'on doit faire, mais pas mal de parents nous ont dit que ce n'était pas très pratique donc nous avons refait les sols qui sont sous les jeux* », a expliqué l'édile.

Des jeux supplémentaires ont donc vu le jour et de nouveaux vont arriver dans les mois qui viennent. « *Pourquoi le nom d'Irena Sendler ? Parce que c'est une femme qui a sauvé 2 500 enfants juifs du ghetto de Varsovie pendant la Seconde Guerre mondiale, et comme les enfants de l'école Fournier avaient travaillé sur la mémoire d'Irena Sendler et composé une chanson avec de très jolies paroles racontant son parcours, nous avons donné un nom supplémentaire à ce parc* », a précisé la maire. Les enfants ont chanté leur composition lors de l'inauguration. ■

ÉLANCOURT

Une collecte de sang à l'hôtel de ville ce jeudi

Une opération de don de sang se tient à la mairie d'Élancourt le 25 septembre.

Régulièrement, l'Établissement français du sang (EFS) tient des collectes à SQY. La prochaine a lieu à Élancourt ce jeudi 25 septembre, de 14 h 30 à 19 h 30 en mairie. « *Les besoins en sang sont constants, il est donc important de continuer à donner, que vous soyez régulier ou nouveau donneur,* incite la municipalité sur son site internet. *Faire un don permet de sauver 3 vies.* » La commune rappelle également à ses habitants qu'elle a reçu « *le plus haut niveau de labellisation possible auprès de l'EFS* », grâce à « *votre participation régulière aux collectes de sang, ainsi que l'aide apportée par la Ville à l'EFS* ». « *Chaque année, la Ville accueille en moyenne 5 collectes et plus de 600 donneurs* », indique-t-elle. Pour consulter les collectes près de chez soi et s'y inscrire, rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr.

LA GAZETTE DE SQY

EN IMAGE

LA VERRIÈRE Des boîtes à livres en forme de cabines téléphoniques anglaises ont été installées

À l'instar de ce qu'avait fait la commune de Plaisir en 2019, trois cabines téléphoniques anglaises ont vu le jour à La Verrière. Il s'agit en réalité de boîtes à livres, installées cet été, dans chaque quartier de la commune (Orly Parc, Bois de l'Étang et Village). « *Le principe est simple, je dépose un livre que j'ai aimé, j'emprunte un nouveau livre et je partage le plaisir de lire avec mes voisins* », invite la municipalité sur sa page Facebook. Maye Diallo, adjoint verriérois chargé de la politique de la ville et de la cohésion sociale, qui est également un fervent lecteur, a précisé dans une vidéo relative à ces installations : « *J'utiliserais ces boîtes à livre parce que la lecture c'est quelque chose de très important. Ça enrichit l'âme, ça enrichit notre personnalité, ça nous permet de voyager. Et donc c'est une ouverture sur le monde* ».

MONTIGNY Un dispositif SOS rentrée mis en place pour les 15-25 ans

Le pôle jeunesse de Montigny aide les jeunes dans leur orientation avec le dispositif SOS rentrée, en vigueur depuis le 15 septembre et jusqu'au 14 novembre.

La rentrée est aussi synonyme de galère pour de nombreux jeunes. Flou quant à l'orientation professionnelle, difficultés à trouver un emploi ou une formation, les soucis peuvent être multiples. Ainsi, le pôle jeunesse de Montigny met en place le dispositif SOS rentrée, en vigueur depuis le 15 septembre et jusqu'au 14 novembre. « *Le Pôle Jeunesse aide sans rendez-vous les jeunes de 15 à 25 ans à partir du 15 septembre à trouver un projet ou une affectation pour la rentrée*, précise la Ville. *Un accompagnement dans les démarches sera proposé, quel que soit le niveau d'études poursuivi, du lycée à l'université, en recherche de formation initiale ou d'un contrat en alternance, d'une nouvelle voie, d'un premier emploi, d'une mission de service civique ou encore d'une expérience à l'étranger. Des informations pour la recherche d'un logement, d'un job étudiant seront aussi accessibles. Plusieurs outils seront mis à disposition. Une orientation vers les organismes compétents, selon le projet, aidera les jeunes à cibler les bons interlocuteurs pour effectuer leurs démarches de façon autonome.* »
Détails au 01 30 57 42 40.

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

SQY

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

MAUREPAS

Un an après son ouverture, la résidence services seniors ne désemplit pas

Inaugurée le 12 septembre, soit près d'un an après avoir ouvert ses portes, la résidence services seniors La Quartefeuille, gérée par Domitys, affiche complet.

▶ ALEXIS CIMOLINO

LA GAZETTE DE SQY

La résidence compte 100 logements, allant du studio au 3 pièces.

Une piscine, un sauna, une salle de gym, un restaurant. Nous ne sommes pas à l'hôtel mais au sein de la Résidence services seniors (RSS) de Maurepas. Baptisée La Quartefeuille (du nom d'un ornement gothique présent sur le blason de la commune), elle avait ouvert en octobre 2024 le long du boulevard Miserey, après plus de 2 ans de travaux, et des réflexions qui remontaient à 2019 (lire notre édition du 14 mai 2024).

Une pièce de théâtre très animale au sein de la résidence

Le 3 septembre, la Résidence seniors de Maurepas accueillait une saynète de théâtre autour du bien-être animal. Le but, récolter des fonds pour le refuge Groin Groin, situé dans la Sarthe et accueillant des animaux de ferme maltraités, explique Karine Gomes, animatrice et coordinatrice du projet. Sous l'œil de seniors de la résidence de Maurepas, mais aussi de celles du Chesnay-Rocquencourt et de Versailles, 8 seniors de la résidence de Serris (Seine-et-Marne), ont participé à cette pièce. L'histoire d'une citadine aux goûts de luxe héritant d'une ferme et souhaitant la transformer en centre commercial. « *Et nous les animaux […] on fait un pacte entre nous pour essayer de la faire fuir* », raconte Martine, 76 ans, à propos de cette mise en scène inspirée des fables de la Fontaine. Elle a accepté de se prendre au jeu car « *c'est un projet sympathique, on était sensibles à cette cause animale, c'était une petite manière de nous occuper* », estime-t-elle. Elle et ses acolytes ont répété durant 3 mois à raison d'une fois par semaine. Une 1re représentation à Paris avait déjà permis de récolter 100 euros. En espérant une belle réussite aussi à Maurepas.

À l'époque, « *environ 1/3 de la population de Maurepas étaient des gens de plus de 60 ans, et quasiment 18 % des gens de SQY étaient aussi âgés de plus de 60 ans* », a déclaré Xavier Toussaert, directeur d'agence chez Nexity, le promoteur du projet, lors de l'inauguration de la résidence, le 12 septembre dernier. « *Il y avait un réel besoin sur quels logements adaptés on peut trouver pour nos seniors et comment on peut améliorer la qualité de vie sur le parc d'habitat de SQY* ». Pour rappel, la RSS a été érigée en lieu et place de la crèche des Hauts bouleaux (dont les enfants sont déplacés depuis 2021 à la crèche de la Villeparc). Après une demande déposée en août 2020, le permis de construire a été obtenu en décembre 2020. Nexity a ensuite acheté le terrain à SQY fin 2021. Le chantier a lui duré 26 mois, pour une livraison en septembre 2024.

Et une ouverture le 21 octobre 2024, à 50 % de remplissage, soit « *une des meilleures ouvertures du groupe [Domitys]* », selon François Burel, directeur de la résidence. 97 des 100 appartements (allant du studio au 3 pièces) étaient loués de manière permanente le jour de l'inauguration.

La moyenne d'âge des résidents s'élève à 86 ans. La plus jeune a 68 ans, et la plus ancienne 101 ans. Toutefois, « *il n'y a pas d'âge minimum requis pour venir s'installer dans une résidence services seniors Domitys* », indique le site internet du groupe. En revanche, les seniors y résidant doivent être autonomes, le lieu n'étant pas médicalisé. « *Notre limite, c'est qu'au niveau cognitif, ils puissent se repérer dans le temps et l'espace, et physiquement, qu'ils puissent vivre à peu près normalement dans leur appartement* », précise François Burel à la presse. Des résidants ayant du mal à se déplacer peuvent néanmoins tout de même y séjourner, la résidence étant équipée de déambulateurs et fauteuils roulants. « *Pas de problème, à partir du moment où ils arrivent à aller aux toilettes tout seuls* », ajoute le directeur.

Côté tarifs, comptez tout de même 1 900 euros par mois en moyenne pour un 2 pièces, charges comprises, ainsi que certains services (piscine, minibus pour conduire les résidents en courses par exemple, 80 à 90 animations allant du Scrabble au saut en parapente), tandis que d'autres services sont à la carte (restauration, salon de coiffure, ménage). Des montres connectées sont aussi proposées aux résidents. « *Les retraités sont géolocalisés dans le bâtiment de manière extrêmement précise, on va savoir dans quelle pièce ils sont,* explique le directeur. *Si besoin, ils peuvent déclencher leur montre en appuyant sur un bouton, ou la montre va aussi détecter les chutes, et nous on reçoit l'alerte. Si c'est sur la résidence, bien sûr, on y va, si c'est à proximité immédiate, on court aussi, et sinon, on va les appeler pour s'assurer que ce n'est pas une fausse alerte, et s'ils ne répondent pas ou nous disent qu'il y a vraiment un problème, on va envoyer les secours là où ils sont.* »

Sur les 119 résidents, la moitié viennent de Maurepas. Parmi les autres, 40 % viennent d'autres villes de SQY. C'est le cas par exemple de François, 86 ans. Avec son épouse Michèle, ils faisaient partie des 1ers arrivants l'année dernière, après avoir vécu en pavillon à Plaisir. « *La sécurité, [le fait] de vieillir plus longtemps, d'éviter l'Ehpad* », commence par répondre l'homme, interrogé sur les raisons qui l'ont poussé à s'installer à la RSS. Ils ont été engagés dans des associations, notamment aux Restos du cœur, « *et maintenant on prend soin de nous, après qu'on ait pris soin des autres* », glisse-t-il également, se montrant globalement heureux.

« *Le personnel est très convivial. [...] On a retrouvé des copains, on arrive à se connaître les uns les autres, s'appeler par nos prénoms* », confie-t-il, louant aussi l'emplacement, « *à 10 mn à pied des commerces de Maurepas et d'Élancourt* ». En revanche, il épingle la restauration : « *C'est très bien cuisiné, mais c'est des produits bas de gamme. […] Et c'est un peu cher. Il y a eu une réunion avec 75 personnes, il n'y a pas eu un compliment sur la nourriture.* » ■

EN BREF

SQY

Le salon international du tatouage revient au Vélodrome

Le salon international du tatouage investit de nouveau le Vélodrome national pour une 2e édition, les 27 et 28 septembre, avec pas moins de 200 artistes venus de France et du monde entier.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Comme l'année dernière, le salon international du tatouage s'installe le temps d'un week-end au Vélodrome national de SQY.

Après une 1re édition couronnée de succès qui a eu lieu l'année dernière (lire notre édition du 24 septembre 2024), le salon international du tatouage revient à SQY les 27 et 28 septembre au Vélodrome national, pour sa 2e édition. De nouveau organisé par les associations Black ball tattoo show & event et Sugar Ink, ce rendez-vous explosif réserve de nombreuses surprises aux passionnés de tatouages toujours plus nombreux, car « *aujourd'hui, on estime que près de 13 millions de Français sont tatoués, soit un sur cinq* », chiffre un communiqué transmis par les organisateurs.

Pour contenter les fans de cet art, 200 artistes venus de toute la France et de l'étranger vont transformer le site olympique en un temple du tatouage. Des compétitions de haut niveau avec un jury de professionnels, reconnus mondialement dans ce domaine, vont être organisées. « *Une nouveauté pour 2025 : un vrai gala de catch, avec pas moins de 12 combats programmés sur le week-end. […] Ici, chaque peau devient une œuvre en devenir, chaque trait une histoire, chaque salon une tribune offerte à un art vivant, accessible, exigeant* », conclut le communiqué. Côté tarifs, comptez 17,50 euros/jour ou 25 euros pour les 2 jours. Le salon est gratuit pour les -18 ans accompagnés d'un adulte. À noter que des billets de lancement (1 000 billets) sont actuellement disponibles à 15 euros. Détails et réservations sur salondutatouage78.com. ■

EN BREF

GUYANCOURT

Un salon de la santé au pavillon Waldeck-Rousseau le 1er octobre

Le salon I feel good, organisé par SQY et consacrée à la santé, l'innovation et la prévention, se tient le 1er octobre, avec une cinquantaine d'exposants attendus.

I feel good. Non, il ne s'agit pas de la chanson de James Brown, mais du nom du salon organisé au pavillon Waldeck-Rousseau, à Guyancourt, le 1er octobre de 10 à 18 h. Un rendez-vous consacré « *à la santé globale* », et en lien avec Octobre rose, le mois du dépistage du cancer du sein, rapporte la municipalité guyancourtoise à propos de cet événement organisé par SQY. Une cinquantaine d'exposants sont attendus, ainsi que des ateliers et conférences autour de 4 pôles: dépistage, prévention et innovations (focus sur plusieurs pathologies dont le cancer du sein) ; santé mentale (grande cause nationale 2025) ; l'aide aux aidants ; et sport-santé et équilibre alimentaire. La journée s'achèvera par le spectacle Full sentimentale (déjà joué l'année dernière aux Clayes et à Magny), à 19 h 30 à La Batterie, suivi d'un débat théâtral sur la santé mentale. « *De même que nous devons préserver notre santé physique, nous possédons un capital de santé mentale qui peut être mis à mal par les obstacles rencontrés dans notre vie quotidienne. Comment prendre conscience de ce qui pèse sur notre santé mentale et sur celle de nos proches, et quels sont les freins et les résistances qui nous empêchent d'en parler ?* », détaille la ville de Guyancourt sur son site internet. Le spectacle est gratuit mais uniquement sur réservation, via ville-guyancourt.fr. ■

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Le pavillon Waldeck-Rousseau accueillera le 1er octobre cet événement lors duquel une cinquantaine d'exposants sont attendus, ainsi que des ateliers et conférences.

PLAISIR

Municipales : Gilles Bombard, unique candidat de la gauche (pour l'instant) à Plaisir

Ce militant LFI, ex-syndicaliste chez McDonald's, conduira une liste réunissant notamment des insoumis et des communistes à Plaisir. Il entend notamment « mettre le paquet sur la jeunesse ».

▶ ALEXIS CIMOLINO

À Plaisir, Gilles Bombard, 37 ans, conduira une liste de gauche lors des élections municipales des 15 et 22 mars 2026. Novice en politique, il va connaître sa 1re élection, mais n'est pourtant pas totalement inconnu au bataillon. À son actif, un passé d'engagement syndical, et pas des moindres. Secrétaire général CGT chez McDonald's Île-de-France pendant un peu moins de 10 ans, il a notamment contraint le géant de la restauration rapide à payer une amande record de 1,25 milliard d'euros pour fraude fiscale en 2022.

Un élément déclencheur de son engagement politique. « *C'est en découvrant toutes les injustices, les abus qui étaient commis dans cette multinationale, qu'on se dit "Comment on fait pour essayer de faire changer les choses ?"* », évoque-t-il. Gilles Bombard a ainsi décidé de s'engager en politique locale à Plaisir, ville où il a grandi et vit toujours. « *Faire du syndicalisme, c'est important pour améliorer la situation des travailleurs(euses), mais quand on veut vraiment changer la vie des gens, il faut une réponse plurielle, qui soit notamment politique* », affirme-t-il.

Le tout dans une ville où la dynamique est très favorable pour la gauche, selon le candidat, militant LFI depuis plusieurs années. « *On est dans un contexte où Plaisir est à gauche sur le plan national, par rapport aux législatives de 2024* (le candidat de gauche de la 12e circonscription des Yvelines était arrivé en tête au 1er et au 2d tour du scrutin à Plaisir, Ndlr), rappelle-t-il. *LFI s'est constituée en 2022 à Plaisir, on fait beaucoup de terrain, et il est clair qu'il y a une grosse attente dans la ville, les habitants veulent un nouveau souffle pour Plaisir. On a vu que le travail de terrain paie, puisque, avoir Plaisir à gauche sur les dernières élections, c'est quelque chose qui n'était pas arrivé depuis très longtemps. Donc après beaucoup de discussions avec les autres forces politiques de gauche, y compris le PCF, j'ai eu l'honneur d'être désigné tête de liste il y a quelques mois.* »

Sa liste réunit des communistes, des insoumis (notamment d'ex-colistiers de Djamel Niati aux municipales de 2020, ou encore des militants associatifs et écologistes non encartés. Cette liste est pour l'instant la seule à gauche à Plaisir, mais le sera-t-elle dans 6 mois ? « *On parle avec tout le monde* », assure Gilles Bombard.

Sa candidature, annoncée depuis mai dernier, s'appuie sur un programme en plusieurs points : maintien d'écoles à taille humaine (dans une ville où les fermetures d'écoles ont été nombreuses depuis 2023), démocratie locale, services publics municipaux au service de toutes les générations, soutien à la vie associative, tranquillité publique, meilleure desserte de la ville en bus, gestion publique de l'eau. Mais Gilles Bombard entend surtout « *mettre le paquet sur la jeunesse* », avançant que « *les moins de 30 ans, c'est quand même 40 % des habitants de la ville* ».

LA GAZETTE DE SQY

« ***On va prendre la ville, la gauche sera à Plaisir en 2026*** », **assure Gilles Bombard.**

« *Ça sera une priorité pour notre mandat,* martèle le candidat. *S'il y a quelque chose qui revient en boucle dans nos porte-à-porte, dans les actions qu'on fait aussi devant les commerces et dans nos fêtes locales de quartiers, [c'est] qu'il n'y avait pas grand-chose à Plaisir pour les jeunes.* » Il projette ainsi de mettre en place un conseil municipal des jeunes, un budget participatif, ouvrir les établissements publics municipaux aux jeunes « *y compris en soirée, avec un personnel encadrant* », ou encore « *réfléchir* » à « *des séjours encadrés avec un personnel éducatif, des coachs sportifs* ».

Autre mesure portée par cette liste : la création d'un statut municipal de parents isolés. « *L'idée de ce statut, c'est de permettre à ces parents isolés d'avoir accès plus facilement à des droits, notamment le logement, les modes de garde, des séjours de répit,* explique Diane Miguel, l'une des colistières. *On va travailler ça avec des habitants et des associations qui ont ces familles dans leurs rouages, et en allant voir les autres collectivités qui ont créé ce statut.* »

Le chiffrage de ces mesures « *sera affiné au fur et à mesure qu'on avancera sur la campagne, car là, on a des thèmes sur lesquels on a une réflexion bien élaborée, et d'autres thématiques qu'on va aussi continuer à travailler avec les habitants* », indique Gilles Bombard, qui se montre convaincu de pouvoir gagner. « *On va prendre la ville, la gauche sera à Plaisir en 2026*, prédit-il. *Tous les signaux sont au vert, la campagne avance, on a rencontré beaucoup de monde, et là, le collectif grandit. Ça a été un peu aussi mon expérience syndicale, quand un collectif grandit et qu'on mène des luttes nobles, au service des salariés dans le milieu syndical, et des habitants dans le domaine politique, à la fin il y a victoire.* » ■

GUYANCOURT

Une journée de jeux à l'Îlot Lewigue ce samedi

L'événement L'Îlot Lewigue s'anime est organisé le 27 septembre, au sein de cet espace rénové il y a quelques mois.

L'Îlot Lewigue (ex-bassin Lewigue), inauguré sous sa nouvelle forme en mai dernier (lire notre édition du 20 mai), continue dans sa vocation d'espace végétal, de détente et de convivialité au sein du quartier des Saules. Cela se manifestera notamment le samedi 27 septembre, de 14 h à 16 h, avec l'événement L'Îlot Lewigue s'anime. « *Un après-midi d'animations et de jeux pour rencontrer l'équipe de l'espace Auguste Renoir (situé à côté de l'Îlot Lewigue, Ndlr) et découvrir la nouvelle programmation* », détaille la ville de Guyancourt sur son site internet. Renseignements auprès de l'espace Renoir au 01 30 43 45 44.

EN BREF

SQY

Donnez votre avis jusqu'au 5 octobre sur la 3e modification simplifiée du PLUi

La concertation au sujet de la 3e modification simplifiée de son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est prolongée jusqu'au 5 octobre.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Jusqu'au 5 octobre, les habitants peuvent consulter le dossier du PLUi dans les mairies des 7 communes concernées ou a l'hôtel d'agglomération de SQY.

L'agglomération de SQY a engagé depuis 2024 la 3e modification simplifiée de son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Dans ce cadre, elle a mis en place il y a près de 2 mois une phase de concertation. Celle-ci a été prolongée jusqu'au 5 octobre. Ainsi, d'ici à cette date, les habitants peuvent consulter le dossier du PLUi dans les mairies des 7 communes concernées (Magny-les-Hameaux, Élancourt, La Verrière, Trappes, Montigny-le-Bretonneux, Guyancourt, Voisins-le-Bretonneux) ou a l'hôtel d'agglomération de SQY, situé à Trappes (rue Henaff) et d'inscrire leurs observations via les registres mis à disposition dans ces mêmes lieux. Les remarques et observations peuvent également être adressées par courriel à l'adresse plui.ms3@sqy.fr.

Pour rappel, cette 3e modification simplification du PLUi doit permettre : « *l'ajustement de certaines prescriptions qui ne sont plus pertinentes compte tenu de l'évolution des projets qui y sont associés ; la modification du règlement écrit afin de clarifier l'interprétation de certaines règles, suite aux évolutions des demandes d'autorisations rencontrées sur le territoire ; l'ajustement du règlement graphique (zonage) sur certaines parcelles afin de mieux prendre en compte la réalité de l'utilisation du foncier et de faciliter la réalisation de nouveaux projets urbains* », détaille SQY. Elle a aussi pour objectifs « *la mise en cohérence d'OAP (Orientations d'aménagement et de programmation, Ndlr) avec les projets urbains associés ; la mise à jour de certaines annexes/servitudes du PLUi , et la correction de certaines coquilles dans le règlement écrit* », poursuit l'Agglomération. ■

VILLEPREUX

Une balade canine organisée ce dimanche

La commune de Villepreux souhaite s'adresser aux propriétaires d'animaux domestiques. Après la création du caniparc, une balade canine est proposée le dimanche 28 septembre, à 10 h.

La municipalité de Villepreux s'est récemment dotée d'un parc canin (ou caniparc), installé sur la pelouse du Trianon, en face de l'espace Petrucciani. Inauguré le 27 juin dernier (lire notre édition du 8 juillet dernier), cet espace de 500 m², clôturé pour la sécurité des animaux, est issu du 2e budget participatif mis en place par la commune. La Ville souhaite y développer des activités, comme prochainement avec une balade canine organisée le dimanche 28 septembre, à 10 h. « *Le point de départ sera évidemment le caniparc, en face du rond-point des Droits de l'Homme et du citoyen. Venez nombreux avec vos compagnons à quatre pattes* », invite la commune villepreusienne sur sa page Facebook. Des propriétaires de canidés se sont d'ores et déjà montrés intéressés par cette initiative.

MAUREPAS

Underuse, le concept qui réinvente la vente de seconde main

Underuse, un vide-greniers permanent, a ouvert le 30 avril dernier à Maurepas, avec un concept où *« les clients louent un espace pour y vendre les produits de leur choix »*.

▶ PIERRE PONLEVÉ

Underuse vous ne connaissez pas encore ? Il s'agit d'un vide-greniers permanent qui s'est installé sur le rond-point Laurent Schwartz, à Maurepas. Ouvert depuis le 30 avril, le magasin vient dynamiser la vente de 2de main et le concept semble séduire les habitants. Caroline et Augustin, les deux jeunes cofondateurs, nous en ont appris davantage.

LA GAZETTE DE SQY

Augustin et Caroline dans la boutique Underuse, devant des stands bien achalandés de clients.

« Le principe est simple, c'est un magasin où les clients louent un espace pour y vendre les produits de leur choix, dans un cadre agréable sous un format purement boutique. On s'y sent beaucoup mieux que dans un hangar qui peut paraître austère », commence le cofondateur.

Très lumineux, le magasin de 550 m² offre une ambiance accueillante et bien agencée, avec des cabines d'essayage qui ont été installées *« car on a quand même pas mal de vêtements. Ça procure l'expérience boutique jusqu'au bout. Et comme on ne fait pas de retour, il ne faut pas se tromper »*, poursuit-il.

« Le 1er jour de l'ouverture, c'était excellent. Globalement, on s'aperçoit d'une croissance linéaire, on ne fait qu'augmenter. On a une base de 20 000 produits en général. Les clients, qui sont à la fois des particuliers et des semi-professionnels, viennent essentiellement de Maurepas et de SQY », continue Augustin. Mais comment ça marche ? Chez Underuse, les gens louent donc un espace dans la boutique pour proposer leurs propres produits à la vente. En tout, 250 stands (d'1 m²) sont à louer, de 3 types différents. *« Un stand uniquement avec des étagères pour entreposer ses objets, un stand penderies pour les vêtements, et un stand mixte avec étagères et penderies,* explique Caroline. *La personne qui loue un stand met tous les objets qu'elle souhaite vendre dessus. Nous avons développé une plateforme en ligne qui permet ensuite au client de gérer entièrement son espace de vente. Il n'a plus qu'à venir ici et imprimer ses étiquettes de prix. C'est finalement une petite boutique dans la grande boutique Underuse »*.

Chaque exposant peut ainsi proposer ce qu'il désire dans son espace de vente, ce qui transforme le lieu en une véritable caverne d'Ali Baba. On trouve de tout : des vêtements aux objets de déco, en passant par les meubles, les jouets, jusqu'aux ustensiles de cuisine… *« On ne prend pas les très gros objets comme les frigos. On s'est dit qu'on accepte tout ce qui rentre dans une voiture normale »*, précise Augustin. Chaque exposant est ensuite libre de fixer les prix qu'il souhaite, même si les gérants sont là pour les guider.

Côté tarifs, la location d'un stand commence à partir de 13 euros par semaine, ce qui fait un mois de location à 52 euros, avec la possibilité d'en louer plusieurs. L'enseigne fonctionne ensuite à la commission. Pour un produit vendu entre 1 et 20 euros, elle prend 40 % de commission. Puis c'est dégressif. Pour un objet vendu entre 21 et 50 euros, c'est 35 % de commission, puis 30 % pour un produit vendu entre 51 et 100 euros. Enfin, la commission chute à 20 % pour un article vendu à plus de 101 euros. Donc, plus une personne vend d'objets, plus elle gagne de l'argent. *« Notre but avec cette politique, c'est d'attirer des objets un peu plus de valeur et permettre aux gens de rentabiliser rapidement leur stand »*, précise Caroline.

L'enseigne privilégie principalement la vente de produits d'occasion ou reconditionnés, mais quelques articles neufs choisis avec soin viennent orner les stands. À l'entrée du magasin, une vitrine met en valeur les articles les plus onéreux. *« Ici, on a des bijoux, des consoles de jeux vidéo, du parfum ou encore des téléphones portables »*, liste Augustin. Underuse attire du monde, que ce soit du côté des exposants ou des acheteurs, car de nouveaux articles arrivent quotidiennement. *« En moyenne, il y a 10 arrivées et 10 départs par jour. Et aujourd'hui, nous sommes à 82 % de remplissage »*, continue-t-il. *« Finalement, les clients viennent chez nous pour faire des affaires mais aussi vivre une expérience, un moment convivial. C'est un peu comme un jeu où il faut dénicher la perle rare »*, complète Caroline.

Par la suite, si l'enseigne fonctionne bien, les deux cofondateurs envisagent d'ouvrir plusieurs autres boutiques similaires, en périphérie de Paris. *« Nous voulons créer un réseau de magasins. L'idée, c'est de multiplier les points de vente tout en conservant cette même ambiance de proximité »*, concluent-ils.

La boutique est ouverte de 10 h 30 à 19 h, du lundi au samedi, avec un projet d'ouverture le dimanche à partir du mois de décembre. L'enseigne est présente sur différents réseaux sociaux (Facebook, Instagram et TikTok). Plus d'informations sur underuse.fr. ■

SQY

Plusieurs rendez-vous à SQY dans le cadre de l'événement Tous en forêt

Les forêts de Port-Royal, avec un départ de Montigny-le-Bretonneux ; et de Versailles, avec un départ de Guyancourt, sont concernées par l'édition 2025 de Tous en forêt.

Tous en forêt revient le 24 septembre pour une 6e édition. Cet événement *« est le grand rendez-vous annuel des usagers avec les forestiers »*, résume son organisateur, l'Office national des forêts (ONF). *« Une fois par an, les usagers de la forêt sont invités à rencontrer les forestiers et à leur poser toutes leurs questions : réchauffement climatique, accueil du public, protection de la biodiversité, coupes d'arbres, destination des bois… »*, détaille l'ONF. Cette année, 2 forêts concernant le territoire de SQY participent à l'événement. Ainsi, un rendez-vous est donné dans la forêt domaniale de Port-Royal, avec un départ à 14 h du parking du Manet, à Montigny. Au même moment, un rendez-vous est donné sur le parking de l'étang de la Minière, à Guyancourt, pour une balade dans la forêt domaniale de Versailles. Détails sur onf.fr.

EN BREF

MONTIGNY

« L'un des seuls terrains de basket 3X3 couverts des Yvelines » va voir le jour au gymnase Colas

Les élus ont voté à l'unanimité, lors du conseil municipal du 30 juin dernier, une demande subvention auprès de l'ANS en vue de la création de terrains de basket 3X3 au gymnase Colas.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

***« Nous avons la possibilité d'implanter sur l'emplacement de terrains de basket découverts, et d'y mettre un terrain de basket couvert »*, a précisé l'adjoint aux sports.**

« On avait un des seuls terrains de pétanque couverts des Yvelines, et on va avoir un des seuls terrains de basket 3X3 couverts des Yvelines », s'est réjoui Lorrain Merckaert, le maire DVD de Montigny-le-Bretonneux, lors du conseil municipal du 30 juin dernier. Ces propos font suite au vote, durant cette même séance, d'une délibération portant sur une demande de subvention auprès de l'Agence nationale du sport (ANS) pour les travaux de réhabilitation des équipements sportifs et de création de section de basket 3X3 sur le site du gymnase Alain Colas.

« L'ANS a un budget pour le Plan 5000 équipements génération 2024-2026, plan qui avait été élaboré avant les JO et favorisant l'implantation de terrains de sport dans les communes », a d'abord évoqué Michel Cretin, adjoint ignymontain aux sports, au moment de présenter la délibération.

Montigny entend en faire partie avec les extérieurs du gymnase Colas. *« Nous, aujourd'hui, nous avons la possibilité d'implanter sur l'emplacement de terrains de basket découverts, et d'y mettre un terrain de basket couvert,* a précisé l'adjoint aux sports. *Sur un terrain de basket normal, on peut avoir 2 terrains de basket 3X3. C'est ce que nous allons faire à cet emplacement, sur le gymnase Colas. »* Le coût total du projet est estimé à 670 000 euros TTC. La subvention sollicitée auprès de l'ANS s'élève à 279 166 euros et 67 centimes, *« soit 50 % du montant HT des dépensés éligibles »*, selon les documents du conseil municipal. La délibération a été votée à l'unanimité. ■

COIGNIÈRES

Le Bibliobus de passage dans la commune ce jeudi

Le Bibliobus itinérant s'installe sur le parking de la maison de Voisinage, à Coignières, le 25 septembre, de 16 h 30 à 17 h 30.

Le Bibliobus, la médiathèque itinérante de SQY, va s'installer à Coignières, sur le parking de la maison de Voisinage, le jeudi 25 septembre de 16 h 30 à 17 h 30 (et non plus 18 h 30 comme à son habitude). Ce bus itinérant, qui sillonne les communes les plus éloignées des médiathèques du réseau, propose plus de 500 documents, livres, CD et revues qui sont mis à la disposition du public. Il est également possible d'emprunter des livres gratuitement, de retirer les commandes effectuées sur le site des médiathèques de SQY, et d'effectuer des retours. Pour retrouver tous les passages du bibliobus sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines, rendez-vous sur le site internet e-mediatheque.sqy.fr.

Sky Garden - Edouard François - Asnières sur Seine (92)

Campus Mines ParisTech - Celnikier & Grabli - Versailles ZAC Satory Ouest(78)

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

EQUIPEMENTS PUBLICS

SANTÉ

HABITAT

RÉHABILITATION SOCIALE

INDUSTRIE

226 Avenue du Maréchal Foch
78130 Les Mureaux
www.gcc-groupe.com

L'ETI DE *pr*ÉFÉRENCE

GCC

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► PIERRE PONLEVÉ

Yvelines Maison d'arrêt de Bois-d'Arcy : les 7 mis en cause dans un trafic de drogue ont été condamnés

Cinq détenus, ainsi qu'un surveillant pénitentiaire et un conseiller d'insertion, ont été condamnés par le tribunal de Versailles pour leur implication, à des degrés divers, dans un trafic de stupéfiants.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Le tribunal de Versailles a requis des peines allant de 9 mois de prison sans mandat de dépôt à 5 ans dont 18 mois avec sursis à l'encontre des 7 hommes jugés.

Dans notre édition du mardi 8 juillet, nous évoquions une affaire de trafic d'alcool et de stupéfiants dans l'enceinte de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy, au printemps dernier. Au total, ce sont 7 hommes âgés de 23 à 46 ans : cinq détenus, un Conseiller d'insertion professionnelle (CIP) et un gardien de prison, qui sont mis en cause dans cette affaire.

Une 1re audience s'était déroulée le 3 juillet, menant sur de la détention provisoire pour 6 des 7 prévenus, dont le gardien. Seul le conseiller avait été placé sous contrôle judiciaire. Une seconde audience, qui a eu lieu le vendredi 19 septembre jusque tard dans la nuit, a tenté d'identifier le rôle de chaque protagoniste dans ce trafic. Ce sont les enquêteurs de l'Ofast (Office anti-stupéfiants) qui ont révélé cette affaire, suite à un signalement fait, en mars dernier, de la part de l'administration pénitentiaire au parquet, relations-nous en juillet.

Les enquêteurs s'intéressent à ce moment-là aux relations ambiguës qu'entretiennent un surveillant pénitentiaire, un conseiller d'insertion et un détenu de 39 ans. « *Les voilà devant la justice tous les trois, avec quatre autres détenus. La plupart d'entre eux sont originaires des Mureaux* », précise un article du *Parisien*.

L'ancien surveillant pénitentiaire, un homme de 46 ans père de cinq enfants, était encore en formation quand il a commencé son business lucratif, car il faisait face selon lui à des difficultés financières. Il aurait gagné 2 500 euros pour faire entrer de la drogue en prison. « *C'est ma femme qui m'a inscrit au concours [de gardien de prison, Ndlr]. Elle vit en Nouvelle-Calédonie ; moi je devais payer 1 300 euros pour me loger ici, à l'hôtel avec une salaire de 2 000 euros. Je suis allé voir l'assistante sociale, mais il n'y avait personne pour m'aider. Je fais comment pour vivre ? Je mange dans la gamelle des détenus ?* », s'est-il exprimé lors de son passage à la barre.

C'est durant une fouille faite par les policiers que ces derniers vont retrouver 600 grammes de cannabis au dessus de son casier, dans les vestiaires des gardiens. Il est ensuite interpellé en compagnie d'un détenu, présenté comme l'organisateur du trafic, sur le parking du Leclerc de Bois-d'Arcy, un endroit où l'échange de marchandise était effectué. Le conseiller d'insertion et quatre détenus vont ensuite rejoindre la procédure dans les jours suivants.

« *L'enquête, étayée par des écoutes téléphoniques, a démontré que la marchandise était récupérée sur le parking [du Leclerc de Bois-d'Arcy], puis déposée près d'une cabine téléphonique, dans l'enceinte de la maison d'arrêt* », détaillent nos confrères.

Lors de l'audience, le gardien a poursuivi : « *Au début, on m'a demandé de faire entrer de la viande et de l'alcool. J'ai refusé. Mais j'ai fini par accepter à cause de mes problèmes d'argent* ». Ce qui est dérangeant pour l'administration pénitentiaire est le fait que, le soir du 15 mai, le gardien avait empoché 700 euros. Mais, dans l'après-midi même, il avait prêté serment de « *bien et loyalement remplir ses fonctions et de se conformer à la loi* », racontions-nous dans notre édition du 8 juillet.

Le président du tribunal a mis l'accent sur cette journée : « *Le 15 mai dernier, vous faisiez quoi, Monsieur ?*, demande-t-il au prévenu. *Pas de réponse. Voilà ce que vous avez fait de votre serment ! Au lieu de l'exemplarité, vous offrez l'image d'un agent corrompu. Quel respect pour l'uniforme !* », enchaîne-t-il, visiblement agacé.

Vient le tour du conseiller d'insertion, un homme de 41 ans et père de 3 enfants. Comme le gardien, il a expliqué qu'il a cédé sous la pression. Car lui et le surveillant auraient été tous les deux la cible de menaces de la part des détenus, dans le contexte compliqué du milieu carcéral. « *J'ai démissionné après cette affaire. Après 20 ans de travail social, je n'arrive plus à me projeter dans l'avenir. C'est difficile de tourner la page* », s'exprime-t-il à la barre.

Un des détenus mis en cause, âgé de 39 ans, a également témoigné, expliquant que la résine trouvée dans sa cellule était en fait destinée à la cellule d'en face. « *Moi j'avais commandé des escalopes de poulet. Elles arrivent vers 18 h dans un carton. Je cuisinais. Et plus tard, je me suis aperçu que dans le carton, il y avait des pochons* ». Bancale comme défense.

Un autre détenu de 23 ans va lui expliquer qu'il n'a pas gagné un centime dans cette affaire, mais uniquement « *sa propre consommation* ». La procureure de la République va dire à propos de l'implication du surveillant : « *Vous êtes mouillé jusqu'au cou. Allez boire et trafiquer des stups ailleurs que dans la pénitentiaire ! C'est affligeant, scandaleux. Votre attitude jette l'opprobre sur toute une profession* ».

Après une délibération chronophage, le tribunal a prononcé des peines allant de 9 mois de prison sans mandat de dépôt, à 5 ans dont 18 mois avec sursis. « *C'est le surveillant pénitentiaire qui écope de la condamnation la plus lourde, assortie d'une interdiction définitive d'exercer dans la fonction publique. Le conseiller d'insertion, condamné à 9 mois de prison, va pouvoir bénéficier d'un aménagement de peine. Son interdiction d'exercer est limitée à 5 ans* », précise *Le Parisien*.

Les avocats de la défense ont profité de ce procès pour rappeler les conditions de détention au sein de la maison d'arrêt. « *Ceux-là (les détenus, Ndlr) pourrissent dans un établissement qui est la poubelle de la République* », a martelé une avocate en désignant les détenus. « *C'est aussi ça, la réalité de ce dossier* », rapportent nos confrères. ■

Plaisir Un homme de 56 ans est décédé dans la commune dans des circonstances floues

Un homme de 56 ans est décédé dans d'étranges conditions à Plaisir. Un individu, qui avait prévenu les secours, a été placé en garde à vue puis relâché. Une enquête est en cours.

Un mystère plane autour de la mort d'un homme de 56 ans à Plaisir, survenue dans la nuit du lundi 15 au mardi 16 septembre. Une enquête est en cours pour déterminer ce qui a causé le décès de ce quinquagénaire. Un individu âgé de 35 ans et résidant à Trappes, qui avait prévenu les secours en plein milieu de la nuit, a été dans un 1er temps placé en garde à vue, puis relâché par la suite.

« *Les secours avaient été appelés au beau milieu de la nuit pour venir porter assistance à une personne en arrêt cardiorespiratoire à son domicile, situé dans une résidence clôturée de trois étages gérée par un bailleur social* », livre un article du *Parisien*.

Les massages cardiaques prodigués par les pompiers arrivés en urgence sur place n'ont pas réussi à réanimer la victime. Vers 4 h du matin, son décès a été prononcé « *avec un obstacle émis par le médecin présent sur place* », précise *Le Parisien*. Dans la foulée, une enquête pour violences ayant entraîné la mort a donc été ouverte. C'est dans ces circonstances nébuleuses que l'homme qui avait appelé les secours a été arrêté pour être placé en garde à vue.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Les policiers du commissariat de Plaisir mènent une enquête pour déterminer les causes de la mort du quinquagénaire.

La garde à vue du mis en cause a été levée le mercredi 17 septembre dans la matinée. Le parquet de Versailles a indiqué à nos confrères que « *l'enquête autour de la mort de cet habitant de Plaisir se poursuit* ». Les résultats de l'autopsie du corps du défunt livreront des éléments essentiels car à ce stade le parquet explique « *qu'aucun élément ne vient objectiver les violences* ». ■

Élancourt Trois voleurs de pièces automobiles arrêtés en flagrant délit

Les policiers municipaux d'Élancourt ont réussi à arrêter trois voleurs qui s'affairaient sur des voitures pour en dérober différentes pièces.

Dans la nuit du 11 septembre dernier, la police municipale d'Élancourt, qui était en patrouille dans les rues de la commune, est intervenue sur un vol. Pris en flagrant délit de vol d'accessoires sur des voitures, un véritable fléau qui sévit en France, trois individus ont été interpellés et remis à la Police nationale, qui poursuit son enquête. « *Bravo à notre police municipale pour cette action au service de la sécurité des Élancourtois* », s'est félicitée la municipalité sur sa page Facebook. ■

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

▶ LA RÉDACTION

Conflans-Sainte-Honorine
Étranglé et frappé pour une casquette et une sacoche

Le 9 septembre, un jeune homme de 19 ans a été violemment agressé à la gare de Conflans par deux individus. Ils lui ont dérobé sa casquette et sa sacoche, avant d'être arrêtés par la Bac locale.

LA GAZETTE DE SQY

L'un des agresseurs était en état de récidive légale. A l'année de prison ferme, il en a récolté une supplémentaire, fruit d'un sursis précédant.

Alors qu'il venait de pénétrer dans l'enceinte de la gare de Conflans-Sainte-Honorine aux alentours d'1h du matin le 9 septembre, un garçon de 19 ans se fait aborder par deux autres individus, âgés respectivement de 25 et 27 ans. Le plus vieux a commencé par lui porter plusieurs coups tandis que le second était en train de l'étrangler. Durant cette bagarre, ils ont réussi à voler au jeune homme sa casquette et sa sacoche.

Toutefois, la Bac nuit locale a réussi à interpeler les deux agresseurs alors qu'ils portaient tous deux les effets personnels de la victime. Entendus après dégrisement – l'un des comparses avait fumé du cannabis après avoir dépouillé l'homme de 19 ans -, ils finissaient par reconnaître les faits, confrontés aux preuves apportées par la vidéosurveillance.

Connus défavorablement, ils étaient déférés en comparution immédiate au tribunal judiciaire de Versailles. Ils ont été condamnés à 18 mois de détention dont 6 mois avec sursis probatoire. Cependant, l'auteur âgé de 27 ans se trouvant en état de récidive légale, une révocation supplémentaire d'un sursis d'un an était décidée. ■

Épône
Après avoir provoqué un accident impliquant 3 véhicules, la fourgonnette tente de s'enfuir

Pas moins de trois voitures se sont rentrées dedans le 15 septembre à cause d'un véhicule utilitaire. La Police nationale a réussi à l'appréhender quelques minutes plus tard.

Une Renault Clio, une Citroën Saxo et un Nissan Qashqai. Ce n'est pas ce que transportait un chauffeur poids lourds en allant vers une concession automobile, mais le « trophée de chasse » d'une fourgonnette le 15 septembre au niveau d'Épône. Celle-ci a d'abord percuté la petite citadine de la marque au losange qui, par ricochet, a provoqué les dégâts sur les deux autres. « *J'étais arrêté au feu derrière la Saxo et je me suis fait rentrer dedans par un camion utilitaire qui n'a pas freiné et il m'a propulsé jusque devant la Qashqai !* » indique le conducteur de la Clio en réponse à un post Facebook de la police municipal d'Épône.

Cependant, ne voulant assumer ses actes, le conducteur responsable du carambolage a fui. « *Grâce à la réactivité de nos collègues de la Police nationale, venus très vite nous prêter main-forte, et au concours des témoins présents sur place, nous avons pu retrouver en un temps record la camionnette en fuite et l'interpeller* », précisent les forces de l'ordre locales. Malgré les images impressionnantes, plus de peur que de mal : toutes les personnes qui se trouvaient dans les trois véhicules accidentés se portent bien. ■

POLICE MUNICIPALE ÉPÔNE 78

Le conducteur du véhicule utilitaire a été rattrapé par la police nationale.

Vernouillet
Nouvel incendie et nouveau débat pour la plateforme Inoé

Un tas de compost a pris feu le 21 septembre sur le site d'Inoé, à Vernouillet. Les pompiers ont pu intervenir rapidement et empêcher les flammes de se propager. Un événement qui a fait rejaillir les rancœurs contre cette société transformant les déchets d'élagage et le bois de récupération en copeaux.

RESPIRE 78

Plus de 70 pompiers avait dû intervenir lors de l'incendie du 28 mars.

Bis repetita six mois plus tard. Quand les camions de pompiers du Service départemental d'incendie et de secours des Yvelines (SDIS 78) se sont engagées sur la rue de l'Amandier, à Vernouillet, le 21 septembre, les riverains ont cru revivre les événements de mars dernier. Pour rappel, il avait fallu plusieurs jours pour contenir l'incendie qui s'etait déclaré au niveau des stocks des rejets végétaux de la société Inoé.

Cette fois-ci, le feu, localisé sur une surface de 4 m² au pied d'un tas d'environ 20 m³ de bois, a été « *rapidement circonscrit puis éteint* » indique la Préfecture. Une équipe spécialisée en risques chimiques du SDIS a ensuite procédé à des relevés de particules fines dans l'atmosphère, aux abords immédiats du sinistre, en limite du site et au niveau de deux campings voisins. « *Les résultats de ces mesures sont très largement inférieurs aux seuils de référence applicables en situation accidentelle, et en deçà des niveaux habituels de pollution atmosphérique ambiante* », précise les représentants de l'instance étatique. De plus, Inoé a complété ces vérifications en réalisant des mesures de température au cœur des tas de bois restants dans le but d'éviter tout nouveau départ de feu.

Cependant, si l'incendie a donc été rapidement maîtrisé, le collectif Respire 78 reste tout feu tout flamme. Dans un long post sur Facebook, il a fustigé la communication de la Préfecture : « *Elle se contente de rassurer en évoquant des "valeurs inférieures aux seuils" pour un foyer circonscrit sur la plateforme INOÉ à Vernouillet, ne répond en rien au problème structurel.* » Selon l'association, le site est « *hors de contrôle* », en « *totale dérive réglementaire* » et représente surtout « *une bombe à retardement* ». Respire 78 s'insurge également de ne pas avoir vu les analyses de qualité de l'air effectuées lors de l'incendie de mars être communiquées.

Dans tous les cas, la société transformant les déchets d'élagage et le bois de récupération en copeaux quittera son site vernolitain à la fin de l'année 2026. Un projet de déménagement est à l'étude à Carrières-sous-Poissy mais fait déjà face à la désapprobation du maire local Eddie Aït. ■

Carrières-sous-Poissy
Le tribunal administratif ordonne à la Ville un espace d'expression à l'opposition

La mairie de Carrières-sous-Poissy a été condamné par le tribunal administratif de Versailles le 20 septembre de ne pas avoir laisser d'espace d'expression à son opposition municipale dans les canaux de communication de la Ville.

Pour le conseiller municipal d'opposition carriérois Anthony Effroi, c'est « *un désaveu cinglant pour le maire et sa majorité* ». Lui, ainsi qu'une autre élue de l'opposition, Sarah Meguellati, avaient saisi le tribunal administratif de Versailles, estimant que la majorité municipale du maire écologiste Eddie Aït leur refusait « *leur droit d'expression dans les supports municipaux* ». Le 20 septembre, la justice a donné raison aux deux opposants.

78actu révèle que l'élément déclencheur a été le refus d'une tribune dans le magazine municipal n°38 pour le groupe Carrières, notre vie, notre ville, dont la tête de liste est Sarah Meguellati. Pour sa défense, la Ville a avancé deux points du règlement intérieur interdisant aux groupes d'élus « *non issus du résultat du scrutin* » de s'exprimer dans les canaux municipaux. Ce changement de règlement intérieur – survenu en 2022 - avait d'ailleurs été voté… par Sarah Meguellati.

Sur sa page Facebook, Agir pour Carrières avec Eddie Ait a indiqué « prendre acte » de cette décision : « *La tribune d'expression libre du nouveau groupe "Carrières, notre vie, notre ville", est aujourd'hui publiée et accessible.* » ■

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Bien qu'elle se soit mise en conformité avec la décision du tribunal, la Ville a regretté « *l'encombrement de nos tribunaux par des élus procéduriers, peu soucieux des deniers publics.* »

SPORT

▶ ALEXIS CIMOLINO

Course à pied À SQY, la saison des courses à pied est ouverte

À Villepreux, Voisins, Maurepas, Plaisir, Magny ou encore Élancourt, seront proposées des courses à pied pour tous les âges et tous les niveaux en octobre. Et souvent pour la bonne cause.

ARCHIVES/ SERVICE COMMUNICATION DE MAGNY-LES-HAMEAUX - L. GUILBOT

À Magny, la 14e édition duTrail des 7 hameaux se tiendra le 12 octobre. 6 courses seront proposées, dont 2 pour personnes en situation de handicap.

C'est une habitude sur le territoire à l'arrivée de l'automne. Plusieurs communes de SQY accueillent des courses à pied durant ce mois d'octobre. D'abord Villepreux, avec sa traditionnelle Villepreusienne le 4 octobre. La municipalité renouvelle l'expérience en nocturne, comme c'était déjà le cas l'année dernière.

Rendez-vous donc sur la piste d'athlétisme du V Park, quelle que soit la distance choisie. Une course enfants de 1 km sera proposée (pour les 6 à 10 ans, départ à 17 h 45), ainsi qu'une de 2 km pour les 11-12 ans (départ à 18 h 10). Pour les adultes, des courses de 5 km (pour les 13 ans et +, elle s'élancera à 19 h 40), 10 km (16 ans et plus, départ à 19 h 20) ou 21 km (16 ans et plus, départ à 19 h) sont possibles, ainsi qu'une marche de 10 km (départ à 18 h 30). Retrait des dossards la veille (17 h-20 h) ou le jour-même (10 h-16 h) au gymnase Mimoun. Pour raisons de sécurité, les participants devront impérativement avoir un système d'éclairage (lampe frontale ou pectorale obligatoire). Les tarifs vont de 3 à 17 euros (plus 1,50 euros de frais de dossier). Et en ce mois d'Octobre rose, pour chaque inscription, 1 euro sera reversé à l'association Aidons la recherche, engagée dans la lutte contre le cancer. Détails et inscriptions sur villepreux.fr et finishers.com.

Le lendemain, rendez-vous à Voisins pour le 3e Bike and run d'automne. Le principe : un binôme alternant course à pied et vélo. Là aussi, plusieurs parcours sont au choix, tous au départ de la coulée verte du Bois de la Garenne : 2,9 km (enfants de 6 à 10 ans, départ à 11 h 30), 4,5 km (ados de 11 à 13 ans, départ à 10 h 30), 6 km (jeunes de 14-15 ans, départ à 10 h 30), et 10,5 km (16 ans et plus, départ à 9 h). Et là encore, l'événement est « *responsable et solidaire puisqu'il soutient Octobre Rose en renversant une partie des inscriptions à cette cause* », indique SQY sur son site internet. Les prix pour participer vont de 2 à 5 euros par personne.

Le week-end suivant, le 11 octobre, se tiendra l'édition 2025 des Foulées de Maurepas, de 10 h à 13 h au stade du Bois. Un trail de 6 ou 12 km, ainsi qu'une marche nordique de 12 km, sont au choix. Pour s'inscrire, il faut s'acquitter de la somme de 12,50 euros (11 euros + 1,50 euro de frais d'inscription). Règlement et modalités de participation sur foulees-de-maurepas-2025.onsinscrit.com.

Le même jour, à Plaisir, c'est une course, mais également une marche et de la zumba, qui se tiendront à partir de 14 h dans le parc du château. Les fonds collectés pour cet événement (organisé par la commune en partenariat avec Auchan et l'association plaisiroise Energym) seront intégralement reversés à La Ligue contre le cancer dans le cadre d'Octobre rose. La participation coûte 10 euros par personne, détails sur ville-plaisir.fr.

À Magny, le Trail des 7 hameaux revient pour une 14e édition, le 12 octobre. Cet événement, organisé par l'Entente athlétique Saint-Quentin-en-Yvelines, propose 3 courses enfants, au départ de la salle Le Trait d'union (800 m, 1,2 km, et une course de 400 m pour les enfants en situation de handicap), et 3 courses adultes partant devant l'hôtel de ville (des trails de 12,5 et 23,5 km, et une course para athlé adultes de 2 km). Départs entre 9 h et 9 h 30 suivant les distances pour les parcours adultes, et entre 9 h 40 et 10 h pour les courses enfants. Détails sur les tarifs et inscriptions sur 7hameaux-2025.onsinscrit.com.

Le 18 octobre, rendez-vous à Élancourt à partir de 14 h pour la 2e Pink run, au départ de la Commanderie, là aussi dans le cadre d'Octobre rose. Les participants effectueront une boucle de 4 km. Le tarif s'élève à 7 euros. Détails sur elancourt.fr. ■

Golf Le Bluegreen de l'Île de loisirs participe à Tous au golf

Jusqu'au 28 septembre, l'opération Tous au golf fait son retour. « *Après une édition de printemps couronnée de succès, la Fédération française de golf (FFG) relance son opération nationale d'initiation Tous au golf [...], profitant de l'élan de la rentrée qui incite de nombreux Français à (ré)intégrer une activité physique dans leur quotidien,* indique le communiqué de l'événement. *Attachée à présenter sa discipline sous son vrai visage, loin des idées reçues, et forte de l'engouement du printemps dernier, [la FFG] a mobilisé pour cette rentrée 375 clubs.* » Parmi eux, 52 sont situés en Île-de-France, dont 1 à SQY : le Bluegreen de l'Île de loisirs. Détails sur ffgolf.org/tous-au-golf. ■

Football Coupe des Yvelines : 6 clubs de SQY se qualifient pour le 2e tour

Les Clayes, Montigny, Plaisir, Maurepas, Guyancourt et la réserve de Trappes ont réussi leur entrée au 1er tour, le 14 septembre, tandis que Coignières, Élancourt et Magny quittent l'aventure.

Le 1er tour de la Coupe des Yvelines 2025-2026 s'est déroulé le 14 septembre avec 9 clubs de SQY engagés. Parmi les vainqueurs, Les Clayes (D3 départementale) gagne par forfait face aux Essarts-le-Roi. Idem pour Montigny (D2) contre Achères (D4). De son côté, Plaisir, pensionnaire de l'élite départementale, l'emporte 3-1 face au Mesnil-Saint-Denis, club évoluant 3 divisions plus bas. Même score pour Maurepas contre Montesson, dans un choc entre clubs de D2. Mais la victoire la plus cinglante est en faveur de Guyancourt : 10-1 face à l'Olympique Mantes FC, et un écart qui s'est terriblement fait sentir entre une formation de l'élite départementale et une évoluant 3 divisions en-dessous. La réserve de Trappes (D2) l'emporte aussi, 4-1 face l'AS Coignières city FC, pensionnaire de D5.

Le club historique de Coignières, le FC Coignières, évoluant dans la même division, est lui aussi éliminé, par forfait, alors qu'il devait se déplacer chez le FC Villennes-Orgeval, membre de l'élite départementale. Élancourt connaît le même sort alors qu'il devait recevoir La Celle-Saint-Cloud, pensionnaire comme lui de D2. Enfin, Magny (D4) a été laminé 7-1 sur son terrain par l'équipe 3 du FC Mantois (D1). Le 2e tour est programmé le 12 octobre. ■

Rugby Première défaite de la saison pour Plaisir

Les Plaisirois se sont nettement inclinés à Gennevilliers (31-12), le 21 septembre lors de la 2e journée de Fédérale 2, et repartent sans le moindre point.

Après avoir entamé sa saison de Fédérale 2 par une courte victoire à domicile face à Evreux, le Plaisir rugby club a raté sa 1re sortie à l'extérieur. Ce PRC new look, avec à sa tête un nouvel entraîneur – Robbie Hutton ayant succédé à Sébastien Roncalli, parti après 8 ans à la tête de l'équipe 1re – et beaucoup de nouveaux joueurs, s'est incliné à Gennevilliers (31-12), le 21 septembre lors de la 2e journée. Face à un adversaire qu'ils rencontrent chaque année et qui a l'habitude de leur poser des soucis, les Plaisirois auront tenu tête un peu moins d'1 h, avant de craquer. À la mi-temps, le score était bien de 9-9, chaque buteur se répondant mutuellement. Puis les locaux se sont détachés après un essai à la 58e minute, et ont continué à prendre le large. Plaisir n'a plus été en mesure de revenir. Gennevilliers inscrira 3 essais, dérochant le bonus offensif, tandis que le PRC, qui n'a scoré que sur pénalité, repart bredouille.

Tandis que leur adversaire prend la tête de la poule, Plaisir se classe 6e après 2 journées, soit la dernière place qualificative pour les phases finales, que le club ambitionne encore d'atteindre après avoir échoué lors du match de montée en Fédérale 1 (le 8e de finale) ces 2 dernières saisons. Prochain rendez-vous le 28 septembre face à Chartres. ■

Handball Plaisir-Les Clayes signe son premier succès à l'extérieur cette saison

En déplacement sur le terrain du Cercle Paul Bert Rennes, le 20 septembre lors de la 3e journée de N3 masculine, le Plaisir-Les Clayes handball (PLCHB) a signé son 1er succès à l'extérieur cette saison, s'imposant 36-33. Les Plaisiro-Clétiens ont mené pratiquement de bout en bout ce déplacement. Au classement, le PLCHB, promu mais qui nourrit des ambitions de podium d'ici la fin de la saison, se hisse à la 2e place à 2 points derrière l'ES Falaisienne, chez qui ils avaient été battus 48-41 lors de la journée précédente, après leur victoire inaugurale à domicile contre Pontault-Combault (28-29). Les Plaisiro-Clétiens retrouveront d'ailleurs leur gymnase Hassler lors du prochain match, le 4 octobre, pour un derby yvelinois face au Handball Boucle de Seine. Pour rappel, les 1ers de chaque poule accèdent à la N2, ainsi que les 4 meilleurs 2es, tandis que les 3 derniers descendent en Prénationale, un sort que le PLCHB ne veut plus connaître après y avoir été relégué à l'issue de la saison 2022-2023. ■

SQY

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

CULTURE LOISIRS

▶ ALEXIS CIMOLINO

Trappes
Des têtes d'affiche d'entrée à La Merise cette saison

Après une reprise le 21 septembre, La Merise accueille dès le 27 septembre son 1er artiste renommé de la saison avec le rappeur Youssoupha, suivi de Lorie le 1er octobre.

LA GAZETTE DE SQY

Youssoupha se produira à La Merise le 27 septembre dans le cadre de son Suprême tour, tandis que la Lorie Party 2025 débutera à Trappes le 1er octobre.

Les débuts de saisons culturelles se poursuivent dans les salles de spectacles saint-quentinoises. À La Merise, à Trappes, après un lancement de saison très circassien le 21 septembre avec le spectacle Pulse, les 1res têtes d'affiche arrivent avec, dès le 27 septembre, à partir de 20 h 30, le concert de Youssoupha. Le rappeur français de 46 ans, qui s'est déjà produit au théâtre de SQY en 2022, sera à La Merise dans le cadre de son Suprême tour, tournée liée à la sortie de son nouvel album *Amour suprême*, sorti en janvier 2025. Le 7e album de l'artiste, qui avait reçu un disque d'or pour 3 de ses opus, et également un disque de platine. Un album « *réalisé entre Dakar, Bruxelles, Montréal et Miraval (le studio futuriste de l'acteur Brad Pitt) avec la crème des jeunes talents compositeurs français, belge, canadiens et africains* », indique La Merise.

« *Ce nouveau disque, frais et innovant, propose un rap teinté de gospel, de soul et de sonorités d'Afrique de l'Ouest,* ajoute le site internet de la halle culturelle trappiste. *Artiste engagé, Youssoupha place sa double culture au centre de ce voyage autour du monde. L'occasion pour le rappeur franco-congolais de revisiter sur scène ses grands classiques et d'offrir de nouvelles pépites à son public* ». Les tarifs des places s'élèvent à 25 (Trappistes) et 40 euros (hors Trappes). Le jeune rappeur trappiste Stone Flexance, ainsi que FrediFr3D (DJ set) assureront la 1re partie. Réservations via kiosq.sqy.fr.

Le 1er octobre, tout autre registre. La Merise accueillera Lorie. L'idole des jeunes filles dans les années 2000 se produira dans le cadre de son Lorie Party, une tournée débutée en 2025 et marquant le retour sur scène de la chanteuse aujourd'hui âgée de 43 ans, après une précédente tournée interrompue par le Covid. Ce Lorie party 2025 débute d'ailleurs à Trappes, avant une vingtaine d'autres dates programmées d'ici le 21 décembre, et une tournée 2026 déjà prévue. Les places sont au prix de 25 euros, réservations via kiosq.sqy.fr.

Au total, une quarantaine de représentations sont programmées à la Merise cette saison. Parmi elles, d'autres têtes d'affiche, toujours dans le domaine de la musique (Jeck, Raphaël) ou encore de l'humour (Meryem Benoua, Jason Brokerss, Merwane Benlazar, ou encore Guillaume Meurice qui s'associera sur scène à l'astrophysicien Eric Lagadec). Sans oublier de nombreux autres rendez-vous : théâtre, danse, cirque, spectacles jeune public... Il devrait y en avoir pour tous les goûts et tous les âges. Programme complet sur trappes-mag.fr/la-merise/programmation, réservations des places via kiosq.sqy.fr. ■

SQY
Les cinémas des Clayes et de Trappes participent de nouveau au festival Play it again

Play it again, festival dont l'édition 2025 se tient jusqu'au 29 septembre et mettant à l'honneur le cinéma de patrimoine, s'invite dans de nombreuses salles en France, dont l'espace Noiret et Le Grenier à sel-Omar Sy.

« *Les films d'hier dans les cinémas d'aujourd'hui.* » Tel est le slogan de Play it again, festival national se tenant cette année depuis le 19 et jusqu'au 29 septembre. Comme elles en ont l'habitude, 2 salles saint-quentinoises participent à cette 11e édition.

Le Grenier à sel-Omar Sy, à Trappes, propose 5 films dans ce cadre. Après *Paris Texas* les 19 et 21 septembre, et *2046*, les 20 et 22 septembre, place à *La Noire de...*, d'Ousmane Sembène (film de 1966, l'histoire d'une Sénégalaise venant travailler en France dans les années 60). Celui-ci sera projeté le 23 septembre à 20 h, en lien également avec une soirée hommage au cinéma sénégalais. Play it again à Trappes se poursuivra avec *Il était une fois dans l'Ouest*, les 24 et 28 septembre, à 20 h 30. C'est ensuite *Seven*, de David Fincher, qui sera à l'affiche les 27 et 29 septembre, à 20 h 30.

Aux Clayes, l'espace Noiret diffuse 4 films dans le cadre de Play it again. Ça commence le 24 septembre à 16 h 30 avec le film d'animation *Colargol et le cirque Pimoulu.* Suivra *OSS 177 : Le Caire nid d'espions*, le 26 septembre à 20 h 30, puis *Le Peuple migrateur,* le 28 septembre à 14 h, et enfin *3 hommes et un couffin*, le 29 septembre à 14 h. Détails sur cine-clayes.fr et cinemagrenierasel.com. ■

Maurepas
Une après-midi et une soirée consacrées aux jeux de société ce samedi

Détour ludique, festival de jeux de société, revient à Maurepas pour une 3e édition, le 27 septembre. Durant toute une après-midi et même une soirée puisque l'événement se déroule de 13 h à 1 h du matin, la salle des fêtes de Pariwest se transforme en temple du jeu de société, « *pour une expérience encore plus riche et conviviale qu'auparavant avec de nouveaux espaces thématiques pour diversifier les plaisirs du jeu* », promet la municipalité, qui organise ce rendez-vous en partenariat avec l'association Entre Quat'Jeux. « *Ce festival s'adresse à tous les publics*, assure la Ville. *Nos animateurs seront présents pour vous accompagner, vous initier aux règles dans une atmosphère détendue et bienveillante. Au programme : parties découvertes, défis stimulants et tournois avec récompenses pour les gagnants.* » Entrée gratuite. ■

Magny
Début de saison ce samedi pour l'association Le Cinoche

Cette association organisant la projection de films dans la commune toute l'année, et proposant des formations ainsi que des services de capatations d'événements, lance sa saison le 27 septembre à la Maison de l'environnement.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

C'est la Maison de l'environnement qui accueille ce rendez-vous inaugural de la saison 2025-2026.

À Magny, la saison culturelle est lancée. Après celle de la Ville le 20 septembre, c'est au tour de l'association Le Cinoche d'ouvrir sa programmation, le 27 septembre, à partir de 17 h, à la Maison de l'environnement. Toute l'année, cette association propose diverses projections de films.

Ainsi, en 2025-2026, le public pourra voir le documentaire *Bienveillance paysanne* le 30 septembre (L'Estaminet), les films *L'Histoire de Souleymane* le 2 octobre (L'Estaminet), *Au revoir là-haut* le 12 novembre (Maison de l'environnement), *Haute couture* le 16 décembre (L'Estaminet), *Un ours dans le Jura* le 29 janvier (Maison de l'environnement), *En Fanfare* le 31 janvier (Maison de l'environnement), *Des jours meilleurs* le 19 février (Maison de l'environnement), *À bicyclette !* Le 19 mars (L'Estaminet), *Une belle course* le 14 avril (Maison de l'environnement), *Partir un jour* le 7 mai (L'Estaminet), *N'avoue jamais* le 2 juin (Maison de l'environnement), ainsi qu'une projection autour de l'émission *La Nuit infinie de Zoa* le 20 décembre (Maison de l'environnement).

Sans oublier des films d'animation à la Maison de l'environnement (*Clé à molette & Jo* le 15 octobre, *Le Robot sauvage* le même jour, *La Plus précieuse des marchandises* le 11 novembre, *Flow* le 17 décembre, ou le *Ciné goûter* du 11 février) ou lors du Ciné bout'chou le 14 février à L'Estaminet, ou encore le cinéma en plein Air le 8 juillet dans le cadre de Remets tes tongs 2026. Mais en attendant, lors du rendez-vous d'ouverture du 27 septembre, « *les élèves de l'atelier cinéma (promotion 2024/2025) vous embarquent dans un montage inédit mêlant courts-métrages, talk-shows et journaux télé* », précise Le Cinoche sur son site internet. « *Un aperçu vivant et plein d'humour de leur année de création,* poursuit l'association. *Le film sera suivi d'un apéritif convivial.* »

D'ailleurs, l'association, outre la diffusion de films, propose aussi des formations et stages « *autour du cinéma, du journalisme et de l'acting afin de rendre possible l'expression de la créativité au plus grand nombre,* rappelle-t-elle sur son site internet. Le Cinoche développe également un pôle production, proposant ses services de captations d'événements à des établissements publics (écoles, mairies…), privés (entreprises, commerces…), ou culturels (compagnies de théâtre, salles, associations…).

L'événement d'ouverture de saison est gratuit, sur inscription. Pour réserver, mais aussi consulter l'ensemble des longs et courts-métrages projetés cette saison, ainsi que les formations et services proposés, rendez-vous sur lecinoche.fr. ■

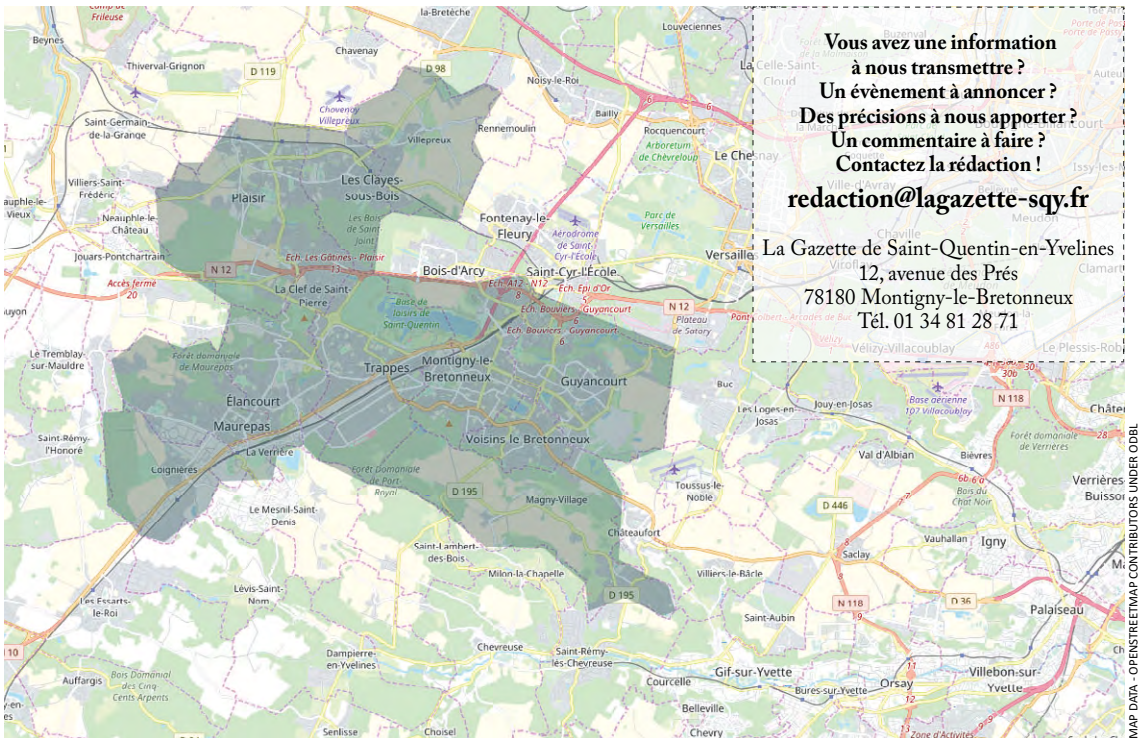

La Gazette
Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef adjoint :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur et rédacteur en chef :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 09-2025
Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau facile

	1	3	6		4	7	2	8
						9		
2	9	8		3	7	6		
8	3	5		4	6		7	
	2					3	6	
6	4		7	2		8	9	5
1	5		3		9		8	
		6			2		3	7
3		4	8			2	1	

SUDOKU : niveau difficile

2	3				8			7
				6	7			9
9		7		5		2		
		8	6		9	3		
6	1			7	2		4	
		9	3					5
	2		9			4		
		1	7		5		9	

Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 327 du 16 septembre 2025 :

3	1	6	7	2	4	8	5	9
7	4	9	5	8	1	2	3	6
5	8	2	9	3	6	7	4	1
8	9	4	1	5	3	6	2	7
2	7	1	6	4	9	5	8	3
6	5	3	8	7	2	1	9	4
4	2	7	3	6	5	9	1	8
1	3	8	2	9	7	4	6	5
9	6	5	4	1	8	3	7	2

9	7	1	5	2	6	8	4	3
4	3	6	8	1	9	5	7	2
2	8	5	3	4	7	9	1	6
8	6	7	9	5	4	2	3	1
1	2	3	7	6	8	4	9	5
5	4	9	1	3	2	7	6	8
6	5	2	4	7	3	1	8	9
7	1	8	6	9	5	3	2	4
3	9	4	2	8	1	6	5	7

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Vous êtes **entrepreneur, commerçant, artisan,**
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

Mentor & Moi

Devenez **Mentor** !

Étudiants ?
Vous recherchez un job rémunéré et solidaire ?

Informations et candidatures:
yvelines.fr/mentoretmoi

Région îledeFrance

Cofinancé par l'Union européenne

Yvelines
Le Département